



Le prophétisme et le ministère vécu comme un service

Jean-Marie Levasseur

Volume 22, numéro 1, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020093ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020093ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levasseur, J.-M. (1966). Le prophétisme et le ministère vécu comme un service. *Laval théologique et philosophique*, 22(1), 139–144.
<https://doi.org/10.7202/1020093ar>

Le prophétisme et le ministère vécu comme un service *

Avant de faire de beaux discours sur le prophétisme, il vaudrait mieux que nous vivions d'abord le « ministère » comme un service. On parle beaucoup de prophétisme aujourd'hui, et avec raison ; il me semble heureux, cependant, que notre recherche commune ait fait place à une réflexion sur le ministère comme service,¹ car, si nous prêchons le rôle du prophétisme dans l'Église sans vivre le ministère comme un service, ne fermons-nous pas par notre attitude l'ouverture que nous faisons par la parole ? Si, au contraire, nous vivons réellement notre ministère comme un service, ne donnons-nous pas déjà un témoignage du prophétisme que nous voulons éveiller ?

Pour être plus clair, commençons par préciser brièvement le sens des termes que nous employons. Je sais bien que nous pourrions discuter longtemps sur la nature du « prophétisme » et sur la nature du « ministère » ; mais il m'a semblé que notre échange serait plus utile à un autre niveau où nous essaierons de voir à quel point l'épanouissement du prophétisme dans l'Église est conditionné par le ministère vécu comme un service.

Nous savons que le terme « ministère » a été employé en un sens très strict pour désigner seulement le pouvoir d'ordre à l'exclusion des pouvoirs de juridiction.² Parfois on lui a donné un sens plus large, mais limité tout de même : seules les fonctions hiérarchiques dans l'Église, mais toutes les fonctions hiérarchiques, qu'il s'agisse de sanctification, de gouvernement ou d'enseignement, sont des ministères.³ Enfin, en un sens encore plus générique, fondé dans la Bible et dans la Tradition, on entend par « ministère » toutes les fonctions ecclésiales, hiérarchiques ou non.⁴ C'est en ce dernier

* Communication présentée à la Société canadienne de Théologie, le 31 août 1965.

1. Voir la conférence du R. P. Émilien LAMIRANDE, O. M. I., *Le ministère, service de la communauté ecclésiale*.

2. Et l'on distinguait alors : *ministerium*, *imperium* et *magisterium*. Même le Père Sébastien Tromp, S. J., s'exprime ainsi dans *Corpus Christi quod est Ecclesia. I. Introductio generalis*, Rome, Univ. Grégorienne, 1946, 2^e édit., p.185, bien qu'il utilise ailleurs le mot « ministère » dans son sens le plus large.

3. Et l'on parlait de ministère sacerdotal, de ministère royal et de ministère doctrinal. Ne trouve-t-on pas un écho de cet usage dans le langage courant de notre clergé qui appelle les curés et les vicaires, des « prêtres du ministère » ?

4. Dans la Bible, voir 1 Co 12 5 et Ep. 4 12. Sur l'usage des Pères de l'Église, voir Sébastien TROMP, S. J., dans ses commentaires sur l'encyclique *Mystici Corporis* (Coll. *Textus et documenta*, series theol., 26), Rome, Univ. Grégorienne, 1958, 3^e édit., p.87. Le

sens que nous parlons ici de ministère, quoique notre réflexion porte surtout sur les ministères stables des évêques et des prêtres.¹

Pour ce qui est du « prophétisme », rappelons qu'on l'a opposé parfois aux fonctions de sanctification et de gouvernement et qu'on le rattachait alors à la fonction d'enseignement dans l'Église.² Il faut dire, cependant, que, dans un sens plus large, le prophétisme englobe « ... l'annonce de l'avenir et l'explication prophétique de ce qui se déroule dans le temps, aussi bien que les activités d'enseignement proprement dites ».³ Il reste à ajouter que la fonction prophétique n'est pas le propre de la hiérarchie : tout le Peuple de Dieu est prophète.⁴ Est-ce que l'Esprit-Saint n'opère pas en tous ? Et qu'est-ce qu'un prophète, sinon celui qui, rempli de l'Esprit de Dieu, parle ou agit au nom de Dieu ?

Nous connaissons bien les prophètes de l'Ancien Testament, nous connaissons aussi Jean-Baptiste, le dernier prophète avant Jésus, et Jésus lui-même, le prophète par excellence ; mais que savons-nous du prophétisme dans l'Église après Jésus ? quelle est sa place dans l'Église d'aujourd'hui ? à quel point est-il conditionné par les ministères ?

Il est clair d'abord qu'il y avait encore des prophètes dans la communauté chrétienne primitive ; saint Paul en est un témoin privilégié : pour lui, la prophétie est un charisme. Et, parce que les charismes sont des éléments habituels de l'Église, le prophétisme continue dans l'Église, aujourd'hui et demain comme hier. Et le prophétisme et les ministères appartiennent à la *structure charismatique* de l'Église. Il y a des charismes rattachés à tous les ministères et tout prophétisme est charisme. Tout ministère n'est pas prophétique, mais tout prophétisme est ministère et devrait donc aussi être vécu comme un service.⁵

Magistère de l'Église a employé de même le mot « ministère » en ce sens très large : voir PIE XII, *Lettre encyclique « Mystici Corporis »* (29 juin 1943), § 17, dans A. A. S., t.35 (1943), p.201 ; voir aussi II^e Concile du Vatican, *Constitution dogmatique « Lumen Gentium » sur l'Église* (21 novembre 1964), n.30 (Traduction française de l'*Osservatore Romano* publiée aux Éditions Fides, Montréal, 1965, p.71).

1. Nous insistons sur ces ministères, d'une part, à cause de la difficulté spéciale qu'il y a, pour ceux qui sont dans la hiérarchie, à vivre leur ministère comme un service, d'autre part, parce que, parmi ces derniers, les évêques et les prêtres sont actuellement chez nous ceux qui exercent le plus activement leur ministère.

2. Voir Yves M.-J. CONGAR, O. P., dans *Jalons pour une Théologie du laïc* (coll. *Unam Sanctam*, 23), Paris, Cerf, 1954, 2^e édit., p.367.

3. CONGAR, *Jalons* . . . , p.367 ; voir déjà, dans le même sens, *Vraie et fausse réforme dans l'Église* (coll. *Unam Sanctam*, 20), Paris, Cerf, 1950, p.227.

4. Cf. Ac 2 17-18 et 1 Co 14 31. Voir aussi le II^e Concile du Vatican, *Const. dogm. « Lumen Gentium »*, n.12, § 1 ; n.31, § 1 et n.35, § 1 (Édit. Fides, pp.28, 31 et 78).

5. Sur toute cette question des charismes, des ministères et du prophétisme, voir en particulier 1 Co 12-14.

Pour les prophètes de l'Église d'aujourd'hui, il ne s'agit pas évidemment d'annoncer aux hommes de nouvelles révélations de Dieu, mais bien d'adapter aux situations nouvelles la Révélation qui atteignit sa plénitude en Jésus-Christ. Les prophètes doivent être attentifs aux événements, savoir les juger à la lumière de la foi, puis parler ou agir avec la force de l'Esprit-Saint. Les prophètes sont, comme on l'a dit, des hommes « au cœur de la vie des hommes » :¹ ils œuvrent dans le concret. Leurs interventions se rapprochent souvent de l'enseignement, parfois du gouvernement, mais se maintiennent au niveau des situations.

L'Église, nous dit saint Paul, « a pour fondations les apôtres et prophètes... » (Ép 2 20). Les plus grands charismes appartiennent aux apôtres, les suivants, aux prophètes : « Il en est, dit saint Paul, que Dieu a établis dans l'Église, premièrement comme apôtres, deuxièmement comme prophètes... » (1 Co 12 28). Aux apôtres ont succédé les évêques et, d'une certaine façon, les prêtres ; aux prophètes du début du Nouveau Testament, ont succédé d'autres prophètes.

La structure charismatique de l'Église d'aujourd'hui est dans le prolongement de celle de l'Église des origines, mais elle n'est pas exactement la même : il n'y a plus d'apôtres..., mais il y a des évêques et tout un ensemble d'ordres hiérarchiques, en passant par les prêtres et les diacres jusqu'aux lecteurs et aux portiers ; il n'y a plus de prophètes..., c'est-à-dire de ces gens auxquels on attribuait le titre habituel de « prophètes », mais il y a d'autres prophètes de toutes sortes, quelques-uns doués de dons extraordinaires, les autres de charismes ordinaires. Notre réflexion s'étend ici au prophétisme dans toute son extension. Et nous notons, au départ, que le prophétisme actuel semble devoir se manifester plus au niveau des attitudes que de la parole.²

Mais à quel point le prophétisme est-il conditionné par les ministères ? Disons d'abord que le prophète est soumis au contrôle des autres prophètes :³ « Les esprits des prophètes sont soumis aux

1. Cf. Jacques GRAND'MAISON, *Crise de prophétisme* (coll. *Spiritualité du laïc*), Montréal, *L'Action Catholique canadienne*, 1965, p.13.

2. Jacques Grand'Maison notait, dans son volume *Crise de prophétisme*, p.41 : « Le Christ, premier pasteur, a besogné pendant trente ans, il s'est tu longtemps. Ceci a tout un poids pour affirmer le primat du geste, de la vie, de l'existential sur le verbal. »

3. Ce nous semble le sens obvie de 1 Co 14 32 (en particulier, à cause de la répétition du substantif « prophète ») et Paul Beauchamp l'interprète aussi de cette façon dans son article *Prophète* du *Vocabulaire de Théologie biblique*, Paris, Cerf, 1962, col.879. Selon la plupart des exégètes, cependant, il serait plutôt question ici d'une sorte d'*auto-contrôle* : «... maîtrise des prophètes sur les charismes qu'ils possèdent... » (C. SPICQ, o. p., dans PIROT-CLAMER, *La Sainte Bible*, Paris, Letouzey et Ané, t.11, 1951, p.274). Mais si l'on pense au but visé ici par saint Paul, on peut se demander si ce contrôle est suffisant pour conserver l'ordre dans la communauté. N'est-il pas facile de s'illusionner dans ce domaine ? Le contrôle des autres n'a-t-il pas plus de chances d'être objectif ? Est-ce que 1 Co 14 32

prophètes » (1 Co 14 32). Et le prophète est encore soumis, d'une autre façon, aux ordres de l'autorité.¹ Le conditionnement du prophétisme par les ministères est donc certain. Oui, mais à quel point l'épanouissement du prophétisme dans l'Église est-il conditionné par le ministère vécu comme un service ?

Tous ceux qui, par leur ministère, ont à apprécier les paroles ou les actes des autres, qu'il s'agisse des évêques, des prêtres ou des autres prophètes, y compris les laïcs, tous ceux-là, s'ils conçoivent réellement leur ministère comme un service de la communauté, vont respecter toutes les valeurs que l'Esprit-Saint a pu mettre chez les autres pour le bien commun de l'Église, Saint Paul disait bien : « N'éteignez pas l'Esprit, ne dépréciez pas les dons de prophéties ; mais vérifiez tout : ce qui est bon, retenez-le » (1 Th 5 19-21). Saint Paul s'adresse à toute la communauté de Thessalonique ; ses directives valent donc pour tous les chrétiens. Ainsi tous ceux qui ont en vue le bien commun, tous ceux qui veulent vraiment servir, vont permettre l'épanouissement du prophétisme authentique.

La difficulté est sans doute plus grande pour celui qui a un ministère hiérarchique : d'une part, il peut lui sembler plus facilement que le prophète entre en conflit avec ses propres fonctions ; d'autre part, il a souvent plusieurs moyens d'imposer son point de vue au prophète qui tombe sous sa juridiction. Pourtant, ce ministre dans la hiérarchie, s'il veut servir pleinement, devra non seulement respecter les dons prophétiques des autres membres de son Église, mais même les éveiller.² Les pasteurs, en effet, selon la *Constitution dogmatique « Lumen Gentium » sur l'Église*, ont pour charge de « . . . reconnaître . . . les ministères et les charismes de manière à ce que tous coopèrent à leur mesure et d'un même accord à l'œuvre commune. »³

ne serait pas plutôt à rapprocher de 1 Th 5 19-21, où saint Paul s'adresse à toute la communauté pour indiquer l'attitude à prendre devant les prophètes ? Et puis, même si notre interprétation de 1 Co 14 32, n'était pas la bonne, notre affirmation sur le contrôle des prophètes par les autres prophètes ne cesserait pas d'être vraie, puisqu'elle s'appuie certainement sur 1 Co 14 29 : « Pour les prophètes, qu'il y en ait deux ou trois à parler, et que les autres jugent. »

On pourrait encore introduire ici toute la question du discernement des esprits (1 Co 12 10). En plus du contrôle général de tous les prophètes sur les autres prophètes, il faut admettre, en effet, que certains ont un don spécial pour déterminer l'origine des phénomènes charismatiques.

1. Cf. 1 Co 14 37. Voir aussi le II^e Concile du Vatican, *Const. dogm. « Lumen Gentium »*, n.7, § 3 et n.12 (Édit. Fides, pp.14 et 28-29). Voir également Augustin GEORGE et Pierre GRELOT, art. *Charismes*, dans le *Vocabulaire de Théologie biblique*, Paris, Cerf, 1962, col.121.

2. Cf. Jacques GRAND'MAISON, *Crise de prophétisme*, p.212 : « Les pasteurs chez nous devront respecter et susciter l'exercice entier des charismes propres de chacun ». Voir aussi p.58.

3. II^e Concile du Vatican, *Const. dogm. « Lumen Gentium »*, n.30 (Édit. Fides, p.71).

Tous les ministères, hiérarchiques ou non, et tous les charismes, prophétiques ou autres, sont ordonnés au bien commun de l'Église ; ils n'existent donc pas pour se nuire, mais pour se compléter. Et puis, c'est le même Esprit, l'Esprit d'unité, qui est à leur origine. Pourquoi alors y aurait-il conflit au niveau des hommes ? Si chacun remplit humblement et fidèlement son ministère comme un service, ne cherche-t-il pas d'abord le bien commun ? les intentions de l'Esprit — non seulement dans la Bible, mais dans les hommes et les événements ?

Dans ces conditions, ne va-t-on pas aboutir à un dialogue qui va favoriser le prophétisme ? L'opinion publique dans l'Église n'est-elle pas une expression du prophétisme ? L'Église, déclarait Pie XII, « est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles ».¹ Ainsi la responsabilité de l'existence d'une opinion publique est partagée par les pasteurs et les fidèles et il ne suffit pas d'accepter le dialogue, il faut même le provoquer. C'est un service qui est une ouverture pratique au prophétisme.

Pour être plus concret encore, le pasteur ne va-t-il pas établir des formes modernes de rencontre ? de travail en équipes ? L'évêque doit rester en contact « régulier » avec son *presbyterium* par un conseil quelconque représentant réellement les différentes tendances. Le curé doit connaître la pensée de tous les groupes de sa paroisse. Le théologien doit recueillir les avis des prêtres engagés à tous les niveaux de la pastorale. Et ainsi de suite. Le véritable service recherche l'efficacité dans l'attention à toutes les valeurs et il utilise les meilleurs moyens pour les découvrir et leur permettre de s'épanouir.

Chacun à son charisme dans l'Église.² Le prophétisme et les autres ministères appartiennent à la structure charismatique de l'Église.³ C'est le même Esprit qui distribue les charismes comme

1. PIE XII, *Discours aux participants du 3^e Congrès international des journalistes catholiques* (17 février 1950), dans *Acta Apostolicae Sedis*, t.42 (1950), p.256.

2. Cela ressort clairement de la Bible : « ... chacun reçoit de Dieu son don particulier, l'un celui-ci, l'autre celui-là » (1 Co 7 7) ; « à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun » (1 Co 12 7) ; « chacun selon la grâce reçue mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu » (1 P 4 10). Voir également le II^e Concile du Vatican, *Const. dogm. « Lumen Gentium »*, n.12 (Édit. Fides, p.29). Voir aussi Sébastien TROMP, s.s., *Corpus Christi quod est Ecclesia. III. De Spiritu Christi Anima*, Rome, Univ. Grégorienne, 1960, p.293, n.3 : « ... nulla est functio organica in Ecclesia, cui non correspondeat peculiare charisma Spiritus Sancti... » Or tous les membres ont une fonction organique dans l'Église. Voir encore Hans KÜNG, art. *La structure charismatique de l'Église*, dans *Concilium*, n.4 (1965), p.56 : « loin d'être réservés à un cercle déterminée de personnes, les charismes sont départis à tout chrétien. Chaque chrétien possède son charisme ! Chaque chrétien est un charismatique. » Et Jacques GRAND'MAISON, *Crise de prophétisme*, pp.57-58.

3. Voir A. GEORGE et P. GRELOT, art. *Charismes*, dans *Vocabulaire de Théologie biblique*, col.121 et H. KÜNG, art. *La structure charismatique...*, p.57.

il l'entend (1 Co 12 11). Si donc « . . . chacun, fidèle au charisme qu'il a reçu, se considère *au service des autres* dans l'amour et dans l'obéissance à l'unique Seigneur », ¹ nous tendrons vraiment vers l'ordre voulu dans l'Église par l'Esprit d'unité.

Jean-Marie LEVASSEUR.



1. H. KÜNG, art. *La structure charismatique . . .*, pp.58-59. Sur le service de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent, voir Yves M.-J. CONGAR, o. p., *Pour une Église servante et pauvre* (coll. *L'Église aux cent visages*, 8), Paris, Cerf. 1963, p.91 : « Dans ce service foncièrement identique et coextensif à la qualité de chrétien, les uns commandent et les autres obéissent : ils ne font jamais autre chose que servir le Christ et leurs frères, en situation de chef ou en situation de simple membre fraternel. » Sur l'obéissance au « Seigneur unique et absolu », voir CONGAR, *ibid.*, p.92, § 2.